

LA TRIBUNE

VOL. 34

ST-HYACINTHE, QUÉ., 3 NOVEMBRE 1922.

No 26

PETIT BONHOMME

Le Clairon a eu l'autre semaine un geste magnifique. Il a invité la Tribune à faire le rapport de l'une des conférences que son maître prononça jadis à l'usage des anglo-protestants, ses amis, promettant en retour un petit procès où monsieur Bouchard aurait la suprême jouissance de faire parler de lui tout en caressant l'espoir de se faire donner un peu d'argent.

Bravade et potache qui rappelle irrésistiblement la silhouette amusante et cocasse du petit bonhomme que tout le monde a vu, un copeau sur l'épaule, jeter, du haut de ses trois pieds trois pouces, son suprême et ridicule défi : "Touche donc !"

Le petit bonhomme avait du moins du sang dans les veines et l'imprudent toucheur avait vite fait de l'apprendre à ses dépens.

L'autre a le cœur autrement placé : il prendrait de l'argent.

JUSTICE

LA MUTUALITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE ET CATHOLIQUE

Mercredi dernier au soir, à Upton, les Artisans Canadiens-Français ont donné une soirée de famille qui restera longtemps gravée dans le souvenir des paroissiens. Invités par leur dévoué pasteur, ces derniers ont littéralement rempli la grande salle du Collège. M. l'abbé Dutilly, curé, ayant accordé son bienveillant patronage, occupait un fauteuil d'honneur sur l'estrade, ayant à ses côtés, M. W. C. Hotte, le Maire, président de la soirée, M. l'abbé Berthiaume, vicaire, M. l'abbé Longpré, M. M.-Eugène Chartier, de "La Tribune", de S.-Hyacinthe, et M. J.-B. St-Pierre, inspecteur de la Société des Artisans.

Ayant expliqué le but premier de la réunion : celui de fêter la mutualité, M. St-Pierre présenta trois artistes de S.-Hyacinthe, MM. Eddie Chaussé, violoniste, Valmore Chaput, clarinetiste, et E. N. Gaudette, pianiste. Ces derniers exécutèrent au cours de la soirée un programme varié : une ouverture, "Majestic" de Bowman, une Danse Hongroise No 5 de Brahms, l'ouverture "Poète et Paysan" de Suppe, la Cavatina de Raff, un Caprice "Cupids Frank", une valse "La Rose", une sérénade espagnole "La Paloma", enfin plusieurs autres morceaux que l'assistance réclamait avec enthousiasme.

M. le Curé Dutilly a dit son admiration pour la Société des Artisans C.-F., organisation catholique et nationale. Il a exprimé le désir de voir bientôt une succursale de cette société organisée dans sa paroisse, grâce au zèle de M. St-Pierre. M. l'abbé Berthiaume n'a pas été moins éloquent à l'adresse des Artisans, promettant son concours pour la réalisation d'une succursale à Upton. Il fit appel aux jeunes surtout pour qu'ils profitent de l'excellente occasion de s'unir et de s'instruire.

M. Chartier, le directeur-gérant de "La Tribune" a été le conférencier de la soirée. Il avait pris pour sujet : "La Mutualité Canadienne-Française et Catholique".

Ayant exprimé son intention d'être court, — ce qui ne l'empêcha point de parler durant plus d'une heure, — M. Chartier entra dans le vif de son étude, après avoir donné les circonstances qui accompagnèrent les premières mutualités.

La mutualité est un besoin des individus. Un regard sur l'histoire du monde prouve combien elle a été obligatoire. Elle devait s'exprimer cependant par d'autres démonstrations que celles qui étaient mues par l'amitié et la solidarité de sympathie. Il fallait assurer le lendemain des familles dont le chef mourait, il fallait secourir ceux qui souffraient par la maladie de leur soutien naturel. La mutualité par l'assurance était née.

Les erreurs provenant du sincère désir de s'aider mutuellement mettaient en danger l'existence des sociétés mutualistes. Certaines les compriment, mettant à les corriger un courage digne d'être imité. La Société des Artisans, fondée par d'humbles menuisiers, a été la première à faire un inventaire sérieux de son actif et de ses obligations.

Le conférencier a fait un tableau très intéressant de l'action de cette société, tant au point de vue religieux qu'au point de vue national. Cette action a été salutaire, étendant son influence jusque dans les domaines les plus éloignées de nos groupements nationaux. Il a terminé par un exposé des avantages pour une paroisse de posséder une succursale.

Mlle Blanchette, pour mettre la note gaie à la réunion, a dit, d'une façon des plus artistiques, quelques monologues spirituels. Les rappels lui furent prodigés, prouvant de l'admiration de la population d'Upton pour leur distinguée concitoyenne.

La soirée se termina par des remerciements chaleureux que présenta, au nom du Curé et des paroissiens, M. l'abbé Longpré, un enfant de la place. Il assura l'organisateur, M. J.-B. St-Pierre, que la Société des Artisans Canadiens-Français aurait bientôt sa succursale à Upton.

UN TÉMOIN

SOEURS GRISES DE S.-HYACINTHE

Le 13 septembre dernier avait lieu la bénédiction de la nouvelle cathédrale du Pas, paroisse du Manitoba qui ne remonte qu'à 1911. Outre la Cathédrale, elle possède un hôpital dirigé par les Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe, un orphelinat sous la direction des mêmes religieuses, un couvent où les bonnes Sœurs de la Présentation donnent une instruction soignée, et une salle paroissiale.

A cette occasion, S. G. Mgr Charlebois, O. M. I. a eu des paroles éloquentes à l'adresse de nos religieuses de l'Hôtel-Dieu.

"Nos communautés religieuses sont bien dignes, a dit Sa Grandeur, elles aussi, d'une mention toute spéciale. Que serions-nous sans elles? — Pas d'hôpital, pas d'orphelinat, et pas d'école. Que nous resterait-il alors?"

"En 1912, le 13 avril, un an seulement après mon intronisation, arrivaient quatre Sœurs Grises de S.-Hyacinthe. C'était un don du bon et vénérable Mgr Bernard. Elles arrivaient les mains vides, mais le cœur débordant de zèle et de dévouement. Leur succès en est la preuve.

"Leur ayant cédé ma résidence pour me retirer dans la partie inférieure du couvent de la Présentation, elles s'y installèrent; mais dans quel dénûment. Un lit et une chaise pour chacune, c'était leur ameublement. Or pensez-vous qu'elles en furent découragées? Pas du tout. La supérieure me dit le lendemain de son arrivée: "Eh bien, c'est mieux que je m'y attendais."

"Le premier patient fut un jeune sauvage de Cumberland qui s'était tiré un coup de fusil dans le bras. Il fut entré dans l'hôpital couché dans un canot d'écorce et il fut déposé dans un lit emprunté. Voilà dix ans de cela. Voyez quel développement dans ce petit grain de senevé. La bâtisse première a triplé; le nombre des malades s'est multiplié par 20 au moins; les orphelins et les orphelines y trouvent asile et quatorze Sœurs y travaillent jusqu'à épuisement. Tout cela est le fruit de la charité, de l'abnégation et du dévouement de ces bonnes religieuses. Que de louanges et de reconnaissance elles méritent. Aussi mon cœur d'évêque en déborde."

Nous sommes heureux d'enregistrer ce témoignage à la gloire des Sœurs Grises de notre ville.

EUGÈNE CHARTIER

VIVANTS, PENSEZ AUX MORTS

Quand la mort a ouvert la porte de l'éternité, il reste presque toujours à l'âme destinée au ciel un long vestibule à franchir, couloir ardent où l'âme s'arrête d'elle-même, afin de secouer la rouille et les traces du péché. On l'appelle le Purgatoire.

Or, elle est lente l'action du feu purificateur, les morsures en sont atroces et nous n'y pensons pas...

A peine l'un des nôtres a-t-il rendu le dernier soupir, qu'aveuglés par notre tendresse, nous lui octroyons libéralement une place au paradis: "Elle était si bonne!" "Il a fait une si belle mort!" Et cette canonisation prématurée nous dispense, après quelques semaines ou quelques mois, de prier et de faire pénitence pour eux. Et cependant la seule incertitude de leur sort, la pensée de la justice de Dieu, devraient nous imposer un peu plus de prudente réserve et soutenir nos efforts charitables qui, s'ils ne servent plus à nos défunts, iront soulager d'autres âmes.

L'Eglise dans sa liturgie nous donne sur ce point une leçon trop oubliée: elle autorise des anniversaires qui durent plusieurs siècles et permet la fondation de messes à perpétuité. Saint Augustin, vingt ans après le décès de sa mère, implorait encore pour elle des prières et Monique était une sainte!

Cette durée d'emprisonnement au purgatoire peut-elle étonner, si l'on réfléchit à la multitude de fautes vénielles qui jalonnent toute vie; au peu de pénitences qu'on s'impose pour les fautes graves confessées; à l'impuissance absolue où sont les âmes des défunts de se soulager elles-mêmes et à l'oubli étrange où on les laisse!

N'est-ce pas en effet un spectacle étonnant? Nous ne refusons pas un morceau de pain à l'étranger, nous poussons le dévouement jusqu'à l'héroïsme pour soulager ici-bas les souffrances des nôtres; et des âmes, enterrées vivantes dans un tourbillon de feu, roulées de vague en vague comme un fétu de paille, expient leurs lâchetés, qui sait, peut-être leurs complaisances envers nous, et nous n'y pensons pas!... N'est-il pas opportun de réveiller notre foi? Loin des yeux, loin du cœur! Inutile de protester, c'est vrai, trop vrai. Pauvres êtres chéris qu'on avait chargés de tant de promesses, que pensent-ils aujourd'hui de nos inexinguibles regrets et de nos éternels souvenirs!... Nous mentons aux vivants, nous mentons aux morts!...

o o o

Ces déceptions pénibles au cœur de nos amis défunts, le sont

Suite à la page 6

BIBLIOGRAPHIE

En 1920 décédait à Hull, M. l'abbé A.-L. Mangin, ancien curé de Masson et fondateur des Servantes de Jésus-Marie. Français d'origine, M. Mangin était arrivé au Canada en 1885 et était admis par Mgr Duhamel comme membre du clergé d'Ottawa. C'est à Masson dont il était curé depuis 1888, que, le 24 mai 1895, il fonda la communauté des Servantes de Jésus-Marie, religieuses contemplatives dont le but est de prier pour le clergé. Transférée à Hull en 1902, cette congrégation a, depuis 1918, une maison à Rimouski. L'abbé Mangin fut une âme d'apôtre et sa vie mérite d'être publiée. Elle le sera sans doute aussitôt que les circonstances le permettront; en attendant, un ami du fondateur de la congrégation a voulu tracer pour ses confrères, quelques traits de cette intéressante figure, si éminemment sacerdotale, et dont les œuvres demeurent à la plus grande gloire du Cœur Eucharistique de Jésus, Prêtre et Hostie. C'est cette biographie qui vient de paraître et que nous annonçons aujourd'hui. Ce sont des pages édifiantes qui feront grand bien chez tous les fidèles mais qui seront particulièrement appréciées de nos confrères.

On peut se procurer cette petite brochure en s'adressant aux Servantes de Jésus-Marie, B. P., Nazareth, Rimonski, P. Q. 25c l'unité — 20c pour plus de 25 — 15c au cent.

MESSE DES MORTS..... (Accompagnement de l'Abbé J. Forest.)

Voici un très bel accompagnement de la MESSE DES MORTS suivant l'édition du Paroissien noté de Québec, fait par un prêtre distingué et savant musicien de notre diocèse de Rimouski, actuellement en repos en France: M. l'abbé J. Forest autrefois secrétaire de feu Mgr Blais.....

Le travail de l'abbé Forest, n'est pas fait pour favoriser cette ancienne édition de plain-chant, comme il le dit lui-même dans la préface de son travail; mais pour indiquer la véritable manière d'accompagner le chant grégorien.....

La MESSE DES MORTS de l'abbé Forest examinée par des musiciens qui s'y connaissent a reçu de nombreuses approbations et a valu à l'auteur beaucoup de félicitations.....

Voici ce que lui écrivait l'abbé Bourguignon, auteur d'une méthode d'harmonie et de plusieurs compositions religieuses, en date du 16 août 1921..... "Vous m'avez prié d'examiner votre accompagnement de la MESSE DES MORTS selon l'édition de votre pays. Je vous fais mes sincères compliments pour avoir si bien réussi ce travail qui sera un exemple pratique de l'harmonisation du chant grégorien pour les jeunes accompagnateurs que vous avez en vue.".....

Le 12 février 1922 l'abbé P.

Suite à la page 6

La Tribune du 8 novembre 1889 rapporte le paiement des \$400,000. montant voté par la Législature aux RR. PP. Jésuites comme indemnité pour l'abandon de leurs droits sur leurs propriétés du Canada.

A Brooklyn, des chirurgiens refont un nez à une patiente avec l'os de la poitrine d'un poulet vivant.

S. G. Mgr Moreau officie à la messe de la Toussaint. M. l'abbé Leduc donne le sermon. Le R. P. Toutain est le prédicateur à la paroisse.

M. A. Blondin vient de prendre plusieurs contrats de plomberie pour des résidences à Montréal.

Le Magistrat Perrault condamne un blasphémateur à cinq piastres d'amende. A ce sujet, le chroniqueur ajoute : " Si l'on considère sous le régime de St-Louis, roi de France, on perceait la langue des blasphémateurs avec un fer rouge, que le blasphème est aujourd'hui aussi injurieux à Dieu et aux Saints qu'il l'était alors, personne ne devra se croire en droit de trouver rigoureux le jugement du magistrat Perrault."

par achat, location ou de quelque manière que ce soit, le stock capital, parts, sécurités, entreprises et propriétés du Québec Railway, Light, Heat & Power Comted, Québec Railway Light & Power Company, Québec Jacques-Cartier Electric Company, Québec County Railway Company, Québec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company ou n'importe laquelle de ces compagnies, ou n'importe quelle autre Compagnie ou Compagnies dont les propriétés ou entreprises ou une partie quelconque de ces propriétés ou entreprises, pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantage pour les affaires ou entreprises de la Compagnie, comprenant en entier ou en partie leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités et exemptions de toute nature et description ; et de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie, de concéder à quelque compagnie que ce soit, dont une partie quelconque des entreprises ou propriétés ou autres droits sont acquis par la Compagnie, l'autorité nécessaire pour les transmettre à la Compagnie.

Québec, 4 octobre 1922.
Greenshields, Greenshields & Languedoc
Procureurs des demandeurs

Projet de construction

Nous croyons savoir, du moins officieusement, que les autorités du Séminaire de notre ville sont à étudier les moyens de mettre à l'épreuve du feu leur superbe bibliothèque et les trésors de leur musée d'histoire naturelle et de chimie. On construirait une aile, faisant pendant à celle déjà construite il y a quelques années; elle serait absolument à l'épreuve du feu, dans le genre de l'Hôpital.

Personnel

M. et Mme Lucien Gélinas, de Montréal, ont passé quelques jours en notre ville, la semaine dernière.

On nous quitte

Nous apprenons que M. Wilfrid Girouard ayant loué un immeuble à Montréal y transporterait son commerce de " La Maison Girouard Limitée " d'ici le premier janvier prochain. Tout le personnel de cette organisation déménagera dans la Métropole.

D'un autre côté, des rumeurs veulent qu'une industrie intéressante nous quitte également pour aller s'établir à Joliette.

VOIX DE L'A. C. J. C.

PIETE — ETUDE — ACTION

5e ANNEE No 41

Le 3 novembre 1922

SERVIR

Servir, être utile, faire du bien voilà le résumé de la vie d'un apôtre. C'est aussi l'idéal de tout membre de l'A. C. J. C. qui est bien pénétré de l'esprit de l'Association.

Ce travail se fait d'ordinairement sans bruit dans la banalité de la vie de tous les jours, sans attirer les regards ni l'attention du monde qui ne pense qu'à se faire servir. Quand on découvre ceux qui accomplissent à la perfection cette belle tâche de servir on est tout surpris de ne les avoir pas remarqués plus tôt, de ne les avoir pas soupçonnés. C'est que tous les héros sont doux, simples, humbles et pieux; ils sont ignorés et s'ignorent eux-mêmes; ils ne pensent même pas qu'ils font œuvre héroïque, ils songent à faire du bien à toutes les misères, à donner un jeu de bonheur aux âmes tristes et malheureuses.

Un grand journal de France vient d'ouvrir un concours entre ses lecteurs pour qu'ils l'aident à trouver "la jeune fille la plus méritante de la France". A cette occasion les *Nouvelles Religieuses* publient, en rédaction, les réflexions suivantes. Elles sont très justes et très vraies : elles pourraient s'appliquer à tous ceux qui ont accepté la mission de servir.

" Cette initiative a rencontré un succès complet.

Et voilà qui révèle (pour les myopes) qu'il existait tout un vaste public capable de s'intéresser, de se passionner pour autre chose que les stars du cinéma et les "crochets du droit"...

Des dossiers envoyés par des notaires, des médecins, des maires, des curés surtout, sont donc arrivés à ce journal, des dossiers par piles, des dossiers par montagnes. Et le jury — où siégeaient de grands et nobles chrétiens — s'est trouvé dans un grand embarras quand il lui a fallu, selon sa mission, préférer vingt jeunes filles parmi des milliers.

Vraiment, avait-on toujours et partout à l'étranger notamment avait-on connaissance, avait-on conscience que c'était notre sort habituel de coudoyer, chaque jour sur toutes les routes du travail — ignorée, s'ignorant elle-même, — tant de vertu ?

On publie en ce moment la biographie de ces jeunes filles méritantes. "J'en ai eu les larmes aux yeux", nous confiait le journaliste (et c'est un métier ou l'on voit beaucoup de choses,) qui est allé faire ces reportages auprès de la misère vaillante.

De fait, ces "vies" ont parfois un avant-goût de la vie des Saints Sans honte, sans ostentation, les jeunes filles vont répétant, presque toutes, au "monsieur venu de Paris" :

"Heureusement que le bon Dieu m'a soutenue !

— Je n'ai le temps que d'aller à l'église. C'est tout mon plaisir... — Ah ! c'est si bon de prier..."

Ces enfants qui luttent corps à corps avec la vie, sont douces et pieuses comme de petites Jeanne d'Arc.

En vérité, a-t-on jamais, dans quelque autre peuple, rencontré plus de foi ?

Souvent leurs corps sont frêles guettés et rongés par la maladie. Mais une âme forte les habite et le rude labeur épuisant, grâce auquel subsistent vieux et jeunes, continue dans la paix, voire dans l'allégresse.

Il n'y a point de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime, et elles la donnent sans efforts sans regrets fleuries d'un sourire, soutenues d'une prière.

Et ainsi se créent, ainsi s'élargissent d'autres champs d'honneur que ceux du sang, obscurs mais non moins beaux : auprès des églises, les mansardes, où aime à descendre le Christ.

B. C. P.

(Les Nouvelles Religieuses)

EN FRANCAIS

Dites :

- Dressoir et non side board,
- Commode et non chiffonnier,
- Coffre fort et non safe
- Evier et non sink ou lévier,
- Ascenseur et non élévateur,
- Diabie et non truck,
- Malle et non valise,
- Courroie et non strap,
- Paravent et non folding screen

CONVOICATIONS

Mardi

Georges-Etienne Cartier, Farnham; Réunion d'études à 8 heures.

Mercredi

Benoit XV, St-Hyacinthe; Réunion d'études à 8 heures.

Crevier, Marieville; Réunion d'études à 8 heures.

St-Romuald, Granby; Réunion d'études à 8 heures.

Ange-Gardien-de-Rouville, réunion d'études, à 7.30 hrs.

Vendredi

Comité régional; Réunion régulière à 9 heures.

Saint-André, Acton; Réunion d'études à 8 heures.

Saint-Denis; Réunion d'études à 8 heures.

Samedi

Richelieu, Saint-Aimé; Réunion d'études à 7.30 heures.

PELERINAGE

sur une tombe aimée

Ma promenade favorite est rarement dirigée vers un palais somptueux où le promeneur contemple avec avidité le luxe, la magnificence, les œuvres recherchées où tant de grands hommes ont immortalisé leur nom. Je ne vais pas non plus, entendre

la feuille qui tremble, le vent qui soupire, le ruisseau qui murmure, ni dans la prairie lorsque les ombres déposent la goutte de rosée dans le calice des fleurs. Le lieu qui captive mon âme et obtient la préférence, c'est le champ du repos, là, où, toutes les faiblesses viennent s'ensevelir sous la poussière, où les créatures quelles qu'elles soient s'anéantissent pour ne paraître qu'un jour de la résurrection. Lentement, je foule le gazon déjà jauni, qui dérobe au visiteur celui que son cœur pleure, tandis que mon esprit se repaît de douces visions, époque de pieux souvenirs; me voici devant un superbe mausolée, sur lequel un saule pleureur penche ses rameaux. C'est une tombe aimée qui repose là : celle d'une grand-mère. Et dans mon ardente imagination passent des tableaux séduisants; je revois ces cheveux semblables à des fils d'argent, lui former une auréole; cette figure empreinte d'une douce mélancolie que garde toujours celui qui a souffert; mais épanouie à la moindre joie, je vois ses traits s'irradier, en même temps qu'une larme lui noyer l'œil le premier de l'an, quand enfants et petits enfants viennent lui offrir leurs vœux sincères; je la vois surtout, plusieurs fois le jour agenouillée au pied de son crucifix, tenant d'une main son rosaire, de l'autre, son front parfois lourd de préoccupations. Je la vois enfin — et ce tableau me ramène à la réalité — sur sa couche funèbre, si belle, avec cette expression de bonté, de douceur, que les affres de la mort n'ont pu lui enlever!.... Elle est là, près de moi, mais un voile épais me la dérobe; je n'entends plus sa voix aimée, je ne sens plus son cœur battre à l'unisson du mien, c'est alors qu'une ardente prière tombe de mes lèvres, se mêle au bruissement des feuilles, au doux aquilon, au chant plaintif des oiseaux qui semblent partager ma douleur. Mais il reste à ceux qu'elle a devancés dans la région du bonheur, l'espérance et le souvenir... Déjà les ombres enveloppent la terre. " Sois toujours, ô tombe aimée, le lieu de pèlerinage qui obtient ma préférence. Ici tu me parles de la brièveté de la vie, tu m'enseignes à mépriser les vanités du siècle, et ton silence solennel semble me dire: " Pleurer et prier", car les larmes soulagent et la prière soutient".

FLEUR D'OMBRE.

Avis public, est par les présentes donné que Edmond Arthur Robert financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutcheson, Gérant, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, Sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Québec Tramways Company pour les fins suivantes :

Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit et de construire, opérer et maintenir des tramways et chemins de fer dans la cité de Québec, et dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac-St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques, électriques ou autres usines de pouvoir, usines à gaz ou usines à vapeur, usines à eau dans la cité de Québec ou n'importe lequel des dits comtés pouvant être utilisés dans le but de fournir le pouvoir à ou pouvant être opérés conjointement avec les tramways ou chemins de

fer de la compagnie, et de vendre et distribuer dans la cité de Québec ou dans n'importe lequel des dits comtés une partie quelconque du pouvoir ou gaz produit par les dites usines; d'acheter, construire et opérer telles lignes de téléphone ou télégraphe avec ou sans fil qui pourraient être requises pour les besoins des affaires de la Compagnie; d'acquérir en entier ou en partie, par achat ou de toute autre manière, le stock capital, parts, sécurités, entreprises, et propriétés du Québec Railway Light, Heat & Power Company, Limited, Québec Railway Light & Power Company, Québec Jacques-Cartier Electric Company, Québec County Railway Company, Québec Gas Company, Frontenac Gas Company, Canadian Electric Light Company, ou n'importe laquelle de ces compagnies, ou n'importe quelle autre compagnie ou compagnies dont les propriétés ou entreprises ou une partie quelconque de ces propriétés ou entreprises, pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantage pour les affaires ou entreprises de la Compagnie, comprenant en entier ou en partie leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités et exemptions de toute nature et description; et de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie; de concéder à quelque compagnie que ce soit, dont une partie quelconque des entreprises ou propriétés ou autres droits sont acquis par la Compagnie, l'autorité nécessaire pour les transmettre à la Compagnie.

Québec, 4 octobre 1922.
Greenshields, Greenshields & Languedoc.
Procureurs des demandeurs.

Avis public est par les présentes donné que Edmond Arthur Robert, financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi et Avocat, James Edward Hutcheson, Gérant, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur et l'honorable David Ovide L'Espérance, Sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Québec Gas Company, pour les fins suivantes :

Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, et de construire, développer et opérer des usines à gaz et hydrauliques, des pouvoirs électriques ou autres usines ou pouvoirs d'eau dans la cité de Québec, ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac-St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec et de manufacturer, acheter, vendre et distribuer, des pouvoirs de gaz, eau et électricité et autres pouvoirs dans la cité de Québec, ou dans n'importe quel des dits comtés; d'acquérir, construire et opérer des lignes de téléphone ou de télégraphe avec ou sans fil, qui pourront être requises pour les besoins de la Compagnie; d'acquérir, en entier ou en partie, par achat, location ou de quelque autre manière que ce soit, le stock capital, parts, sécurités, entreprises et propriétés du Québec Railway, Light, Heat & Power Company, Limited, Québec Railway Light & Power Company, Québec Jacques-Cartier Electric Company, Québec County Railway Company; Québec Gas Company, Frontenac Gas Company; Canadian Electric Light Company, ou n'importe laquelle de ces compagnies, ou n'importe quelle autre compagnie ou compagnies dont les propriétés ou entreprises, ou quelque partie que ce soit de ces compagnies, pourraient être employées ou opérées aisément et avec avantage en rapport avec les affaires ou entreprises de la compagnie, comprenant toutes ou une partie de leurs Chartes, contrats, franchises, droits, pouvoirs, privilèges, immunités ou exemptions de toute nature et description; et de les vendre ou d'en disposer de quelque manière que ce soit en entier ou en partie; de concéder à toute compagnie, dont une partie quelconque des entreprises, propriétés, ou autres droits sont acquis par la compagnie, l'autorisation nécessaire pour les transférer à la Compagnie.

Québec, 4 octobre 1922.
Greenshields, Greenshields & Languedoc.
Procureurs des demandeurs.

Avis public est par les présentes donné que Edmond Arthur Robert, Financier, Charles Glass Greenshields, Conseil du Roi, et Avocat, James Edward Hutcheson, Gérant, Kenneth Buchanan Thornton, Ingénieur, et l'honorable David Ovide L'Espérance, sénateur, s'adresseront à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour obtenir une charte les incorporant sous le nom de Québec Power Company, pour les fins suivantes :

Pour acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, de construire, développer et opérer des pouvoirs hydrauliques et électriques ou autres pouvoirs, usines, usines à gaz ou pouvoirs d'eau dans la cité de Québec ou dans les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac-St-Jean, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, St-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis, Dorchester, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Frontenac, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Compton, Yamaska, Drummond, Richmond, Richelieu, Bagot, Shefford, Sherbrooke, Stanstead et St-Hyacinthe, dans la Province de Québec; et de manufacturer, acheter, vendre et distribuer des pouvoirs d'eau, de gaz, d'électricité et autre pouvoir dans la cité de Québec ou dans n'importe lequel des dits comtés; d'acheter, louer ou acquérir de quelque manière que ce soit, en entier ou en partie, les tramways ou chemins de fer ou autres entreprises pouvant employer les pouvoirs d'eau, de gaz ou pouvoir vendus ou produits par la Compagnie, d'acheter, de construire et opérer telles lignes de téléphone ou télégraphe avec ou sans fil qui pourraient être requises pour les besoins des affaires de la compagnie; d'acquérir en entier ou en partie,

Comment on augmente les ventes de Meubles par Longue Distance

Extraits de récents rapports:

"Plusieurs de nos voyageurs à commission ont gagné jusqu'à \$20.00 par jour au moyen du téléphone sans quitter leur bureau."

"Nous répondons par téléphone à toutes les lettres de renseignements, parce que nous pouvons ainsi faire une vente immédiatement, donner un conseil ou nous procurer plus de détails."

"L. D. nous est aussi essentiel pour les ventes que pour les achats. Il vaut presque une visite personnelle."

"Nous faisons rentrer nos comptes par L. D."

"Nous achetons la plus grande partie de nos meubles par Longue Distance."

Permettez-nous de vous démontrer l'application du Longue Distance à vos propres affaires.

L. J. PAPINEAU

Gerant



Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

Le Blasphémateur

Nous apprenons que le fameux film social, "Le Blasphémateur" sera représenté dans notre ville les 30 novembre, 1er et 2 décembre. Tous nos concitoyens n'oublieront point cet événement et tiendront à ne pas manquer d'assister à l'une des représentations. Ce film a fait courir toute la population de Montréal, soulevant les commentaires les plus élogieux.

o o o

Les Huitres

Les billets pour le cinquième parti d'huitres annuel des Voyageurs sont actuellement en vente. Cette soirée du vingt-cinq novembre sera mémorable.

o o o

La Ste-Catherine

La Philharmonique, suivant sa bonne tradition, célébrera sa fête patronale de Ste-Catherine, jeudi soir le 23 novembre. On chuchote déjà que la soirée comportera une comédie intéressante sans compter les numéros toujours applaudis de musique et de chant.

o o o

La Soirée des Demoiselles

Nos Demoiselles annonceront dans quelques heures la date de leur soirée dramatique et musicale. Nos concitoyens feront bien de s'empresser de retenir leurs billets, ce concert devant constituer le grand événement de la saison.

o o o

Noces d'Or du Chan. Laflamme

Vendredi dernier, le 27 octobre, il y avait 50 ans que Mgr Charles Larocque ordonnait à la prêtrise, dans l'église de S.-Denis, M. le chanoine J.-Magloire Laflamme, actuellement à sa retraite en cette ville. La reconstruction du temple paroissial de S.-Denis n'a pas permis la célébration sur place de ce bel anniversaire; néanmoins le jubilaire a été l'objet de manifestations sympathiques de la part de ses

confrères du clergé, de sa parenté et de ses nombreux amis. M. le chanoine a été l'invité des Sœurs Adoratrices du Précieux Sang, communauté dont il a été le chapelain pendant six ans. Un clergé nombreux et distingué se réunit autour de sa table pour commémorer cette date inoubliable. De superbes souvenirs lui ont été envoyés des différents endroits où il a exercé son ministère, Farnham, St-Hilaire, Upton, Fall River, etc. M. le chanoine Laflamme est l'un des membres les plus âgés de ce clergé. Il porte allègrement ses soixante-quatorze ans et parle volontiers des événements, auxquels il a été mêlé au cours d'un long et difficile ministère. Sa porte est ouverte à tous, jeunes et anciens aimant venir goûter sa conversation, recevoir ses avis, toujours marqués au coin de l'expérience. Nous nous joignons à ceux qui lui ont souhaité encore bien des années de vie dans la douce retraite qu'il s'est faite au milieu de nous.

o o o

Entrepôt désiré

La Maple Leaf Overall Company, de notre ville, aurait besoin d'un entrepôt. Prière de s'adresser à ses bureaux pour tous renseignements.

J. N. O.

o o o

Feu M. G. St-Pierre

Mercredi, à Sherbrooke, ont eu lieu les funérailles de feu Georges St-Pierre, C. R. Ancien élève du séminaire de notre ville. M. St-Pierre ne manquait jamais de venir y prendre le diner du lundi de Pâques. Son confrère, M. l'abbé Gustave Roy, était présent aux funérailles.

o o o

M. J.-B.-S. Bathalon

Nous sommes heureux de féliciter M. J.-B.-S. Bathalon notaire, de Saint-Liboire, comté de Bagot, qui vient d'être nommé régistrateur de la division d'enregistrement du comté de Bagot.

o o o

OPERATRICES DEMANDÉES

pour confectionner pantalons en drill-kaki, aussi Opératrices sur machines à deux aiguilles. S'adresser à Robert C. Wilkins Company Limited Farnham P. Q.

1 f.

o o o

Boulangerie à Vendre

Belle propriété, bon roulant, un commerce de 5000 pains par semaine à vendre à sacrifice. Cause: maladie. S'adresser à Arthur Barbeau, Casier p. 107, LAPRAIRIE, P. Q. R. C. au 3 nov. inc.

o o o

Pour Dames et Demoiselles

Mme Piché, 35 1/2 rue Têtu, a ouvert un atelier de couture. Elle sera heureuse de remplir avec soin et avec goût tous genres de travaux, costumes, lingerie, etc, pour Dames et Demoiselles.

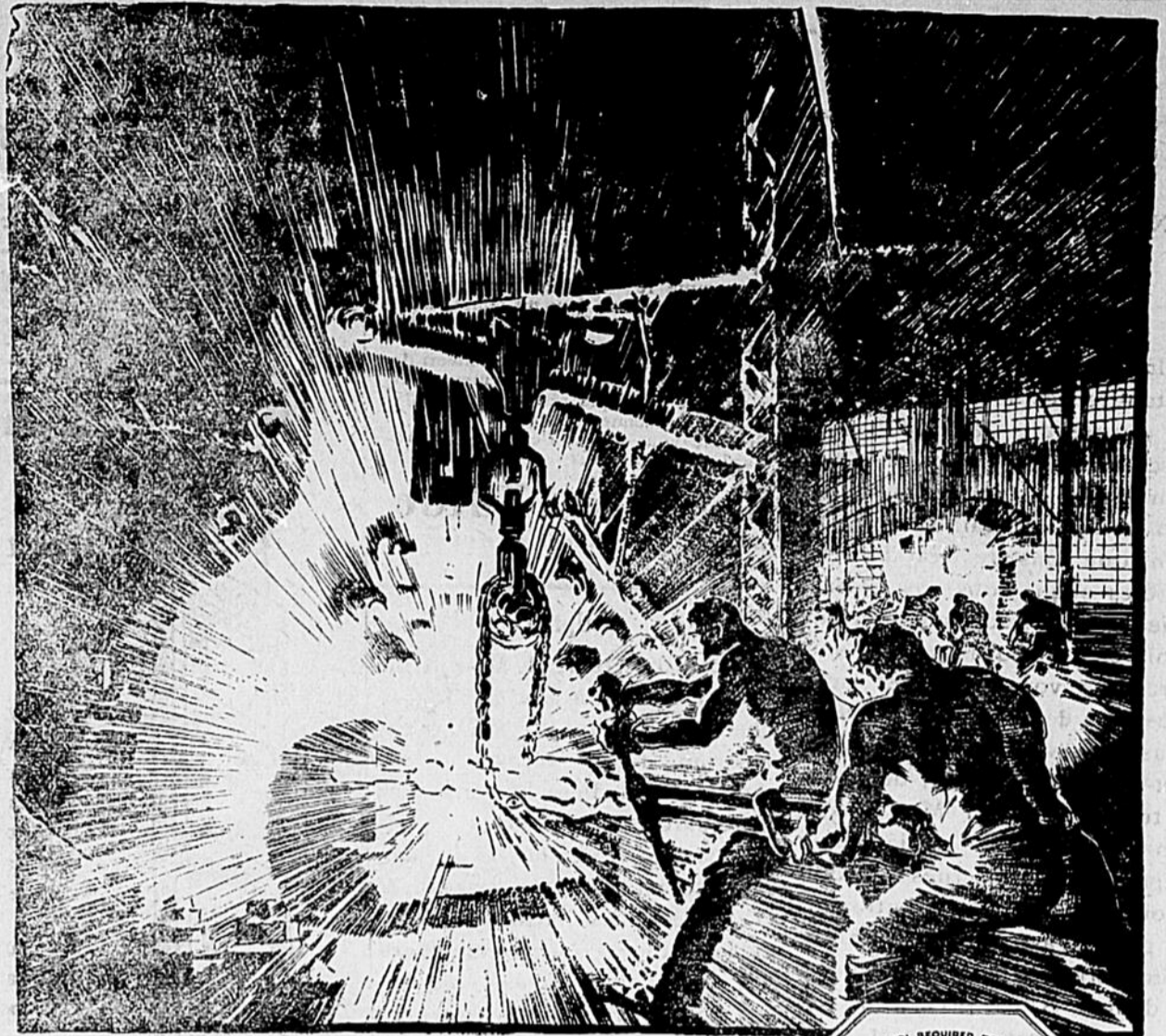
o o o

Expéditeur demandé

Un expéditeur d'expérience trouvera un excellent emploi en s'adressant à la Maple Leaf Overall Company, S.-Hyacinthe. J. N. O.

o o o

Une annonce faite dans la Tribune vaut plus et mieux qu'une circulaire tirée et distribuée à deux mille exemplaires.



Frontenac Export Ale-la bière des bières!

Vibrante d'énergie! Frémis-
sante de vigueur! Jaillis-
sante de vie! Elle rend le
travail léger, l'existence
agréable!



L'étiquette à rechercher

Goutez-la. Elle en Vaut la Peine!

LE CONCOURS DE \$1000.00 DE LA FRONTENAC SE TERMINE LE 30 NOVEMBRE.

Avez-vous exprimé votre idée sur la manière d'annoncer la fameuse Frontenac Export Ale? Sinon, envoyez-la MAINTENANT. Essayez de gagner une part du grand prix. Qui vous dit que vous ne serez pas l'un des gagnants? Transmettez toutes vos idées au Gérant du Concours, Brasserie Frontenac, Limitée, Montréal. Nous vous enverrons sur demande la liste des prix et les conditions détaillées du concours.

AMEDEE LACROIX

228 GIROUARD

TELEPHONE 288

DISTRIBUTEUR POUR LE COMMERCE

SERVEZ-VOUS DE L'ELECTRICITE



30 minutes

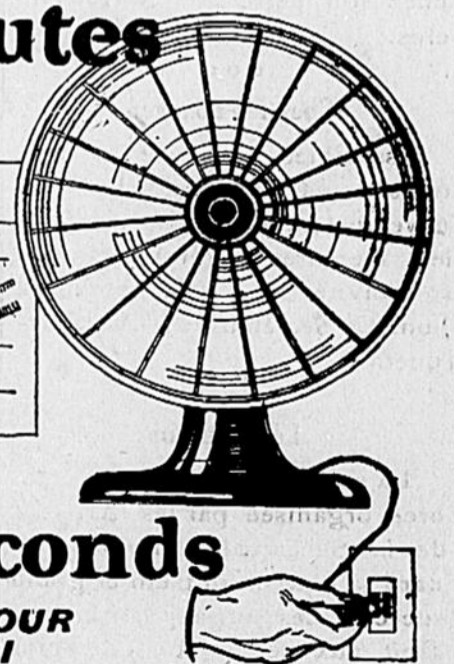
SONT NECESSAIRES
POUR FAIRE DU FEU

Il fait frais, n'est-ce pas, durant ces matinées d'automne? Mais, quelle merveille de voir la rapidité avec laquelle ce petit artiste de la "chaleur"

La Chauffe-Électrique

peut réchauffer un appartement.

Placez-la dans l'appartement le plus froid et constatez les effets bien-faisants de la chaleur.



3 seconds

SUFFISANT POUR
FAIRE CECI

Vous pouvez instantanément avoir la chaleur partout dans la maison: dans la salle de bain — dans la chambre à coucher — dans la salle à diner — et ce, à raison de quelques sous par heure. Aucun chauffage, aucune poussière de charbon — il vous suffit de tourner la connection. Le "chez-soi" ne peut exister sans cet appareil.

PRIX 10.00

Southern Canada Power Company Limited

Notes locales

EVANGILE DU DIMANCHE

XXIIe Dimanche après la Pentecôte
 Evangile selon S.-Mathieu
 Ch. XXII, v. 15.

En ce temps-là, les Pharisiens, s'étant retirés, formèrent le projet de surprendre Jésus dans ses discours; ils lui envoyèrent donc leurs disciples avec des Hérodiens qui lui dirent: Maître, nous savons que vous êtes vrai dans vos paroles et que vous enseignez la voie de Dieu selon la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, parce que vous ne faites point acception des personnes, Dites-nous donc votre avis sur ceci: Est-il permis, ou non, de payer le tribut à César? Mais Jésus, connaissant leur malice, leur répondit: Hypocrites, pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi la pièce d'argent qu'on donne pour le tribut. Ils lui présentèrent un denier. Alors Jésus leur dit: De qui est cette image et cette inscription? De César, lui dirent-ils, et il leur répondit: Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

ooo

Quarante-Heures

A S.-Valérien les 3, 4 et 5; au Couvent de la Présentation, S.-Hyacinthe, les 6, 7 et 8; au Couvent de la Présentation, de S.-Aimé les 8, 9 et 10.

ooo

Jugement

L'honorable juge Martineau a rendu jugement dans la cause de M. Alexandre Dupont, cultivateur, de Saint-Simon, contre la corporation de Saint-Simon. M. Dupont avait pris une injonction par l'entremise de son avocat, M. J.-B. Bousquet, pour faire casser un règlement imposant un trottoir. Le tribunal a maintenu la confession du jugement de la corporation intimée, et déclaré nul le règlement attaqué.

ooo

Personnel

M. Aubrey Duclos, d'Edmonton, Alta, est à S.-Hyacinthe, chez son père, M. S.-T. Duclos.

ooo

Chez les Zouaves

Assemblée générale et élections annuelles, dimanche le 5 novembre, à 1 1/2 h. p. m. Tous les membres de l'Association sont invités sans autre convocation. Le Secrétaire: J.-A. Bousquet.

ooo

Les Artisans

La soirée de jeudi, le 26 octobre, organisée par les Artisans de la Succursale féminine Bernard, a obtenu un plein et grand succès. Les organisatrices ont droit aux félicitations les plus chaleureuses qui les inciteront à recommencer d'ici peu. Le prix d'entrée a été gagné par Mlle Santoire.

ooo

Affaires de Cour

Deux poursuites viennent d'être instituées en cour Supérieure par M. Cléophas Champigny, marchand de S.-Judes, contre des citoyens de cette localité, qu'il accuse d'avoir nui à sa réputation.

Suivez L'Exemple de M. Gard

M. Anson A. Gard, le littérateur, d'Ottawa, si universellement connu et que l'on surnomme le "Yankee" errant, mentionne ce qui suit dans un témoignage, non sollicité, en faveur des Tablettes ZUTOO: "Les Tablettes ZUTOO ont le pouvoir de faire disparaître si entièrement mes maux de tête que, réellement, je n'y porte plus aucune attention". Si donc vous suivez l'exemple de M. Gard, en prenant les

Tablettes Zutoo

vous n'avez plus besoin de souffrir du mal de tête.

A Upton

Notre directeur, M. M.-Eugène Chartier, était à Upton, dimanche dernier, où il a parlé d'organisation d'une succursale des Artisans Canadiens-Français dans cette paroisse. M. le Curé Dutilly, parlant après lui, a dit son désir de voir ce travail se réaliser la Société des Artisans Canadiens-Français étant la meilleure que nos compatriotes puissent avoir pour les unir et les protéger. M. J.-B. S. Pierre, inspecteur, prévoit que la succursale sera instituée d'ici une dizaine de jours.

ooo

Les faillites

Dans la faillite J.-N. Laplante et Cie, commerçants de grains et d'automobile, M. Henri Morin, notaire, syndic autorisé, a vendu les automobiles cédés: Un truck a été vendu à M. Charron, de Rougemont, pour \$500; un auto "Oakland", à M. Léopold Reeves, de cette ville, pour \$600; un auto "Willis-Overland" à M. Emile Lolis, de cette ville, pour \$600.

ooo

Chambre des Notaires.

Secrétariat de Montréal.

Avis public est, par le présent, donné par moi, soussigné, résidant en la cité de Westmount, district de Montréal, l'un des secrétaires de la Chambre des notaires, que, par jugement du conseil de ladite Chambre, en date du trois juillet dernier 1922), Armand Boisseau, notaire, résidant à St-Hyacinthe, district de St-Hyacinthe, a été destitué de la charge de notaire pour s'être rendu coupable d'actes dérogatoires à l'honneur professionnel prévus par les disposi-

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les soigne. Seul guide par l'auteur. M. CLAY-GLOVER, Ch. des Arts, 125 West 12th Ave. New-York, U.S.A.

PACIFIQUE CANADIEN

Farnham et St-Guillaume

262	261	TABLE 32	262	264
-----	-----	----------	-----	-----

(Eastern Time)-(Table 31)

P.M.	A.M.	Ar.	Montréal	W.S.	Ar.	A.M.	P.M.
4.10	9.05	Ly.	St-Johns	Ar.	Ly.	10.40	5.45
5.00	10.55	Ly.	Farnham	Ar.	Ly.	9.45	4.45
5.45	10.30	Ly.	Canrobert	Ar.	Ly.	9.27	4.27
5.57	10.42	Ly.	Papineau	Ar.	Ly.	9.19	4.19
6.06	10.51	Ly.	Abbotsford	Ar.	Ly.	9.14	4.14
6.10	10.55	Ly.	St-Pie	Ar.	Ly.	9.03	4.03
6.20	11.05	Ly.	St-Hyacinthe (C)	Ar.	Ly.	8.47	3.47
6.40	11.25	Ly.	St-Rosalie Junc	Ar.	Ly.	8.41	3.41
6.45	11.30	Ly.	St-Rosalie	Ar.	Ly.	8.39	3.39
6.48	11.33	Ly.	St-Simon	Ar.	Ly.	8.25	3.25
7.00	11.45	Ly.	St-Hugues	Ar.	Ly.	8.13	3.13
7.10	11.55	Ly.	Carignan	Ar.	Ly.	8.05	3.05
7.19	12.04	Ly.	St-Prime	Ar.	Ly.	7.59	2.59
7.25	12.10	Ly.	St-Guillaume	Ar.	Ly.	7.50	2.50
7.35	12.20	Ly.		Ar.	Ly.		

Arrêt sur signal. Tous les jours dimanche excepté.

Pour billets et informations, adressez-vous à: J.E. MORIN, Agent 233 rue LAFRANÇOISE

Les richesses naturelles du Canada

Le Grain

Il y a une quarantaine d'années, l'ouest canadien n'était qu'un vaste désert. Aujourd'hui, s'étendant sur des milliers de milles, couvrant le territoire des trois provinces de la Prairie, se trouvent des terres à blé qui comptent parmi les plus riches du monde. Le gouvernement a fixé à \$432,984,750 la récolte totale de blé, d'avoine, d'orge et de seigle du Canada en 1921.

La Banque de Montréal offre des facilités spéciales aux cultivateurs. Elle possède des succursales dans toutes les régions.

BANQUE DE MONTRÉAL
 Etablie depuis plus de cent ans

tions des paragraphes sixième et septième de l'article 4849 du Code de Notariat.

Cette destitution prendra effet le vingt-et-unième jour d'octobre courant (1922).

En foi de quoi, j'ai signé le présent, à Montréal, ce sixième jour d'octobre mil neuf cent vingt-deux.

Le Secrétaire, C. N.

EDOUARD BIRON

Nov. 3, 10, 17

Board of Notaries.

Office of the Secretary for Montreal.

Public notice is hereby given by the undersigned, EDOUARD BIRON, residing in the city of Westmount, district of Montreal, one of the Secretaries of the Board of Notaries, that by a judgment of the council of the said Board, dated the third day of July last (1922), Armand Boisseau, notary, residing at St-Hyacinthe, in the district of St-Hyacinthe, has been removed as notary, having been found guilty of actions and acts covered by the prescriptions of paragraphs sixth and seventh of the article 4849 of the Notarial Code.

Such removal will take effect the twenty-first day of October instant (1922).

In witness whereof, I have signed this present, at Montreal, this sixth day of October nineteen hundred and twenty-two.

EDOUARD BIRON, Secretary B. N.

Nov. 3, 10, 17

Bryant Brothers

Limited

Membres de la Bourse des Mines de Montréal

84 Rue St-François-Xavier Montréal.

Quartiers-généraux pour les Stocks de Mines.

Cotations quotidiennes sur demande.

Fil Télégraphique privé avec Connexions et facilités complètes de Courtage.

Etablie en 1899

Docteur Paul Ostiguy

SPECIALISTE

MALADIES des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Consultations: 1 hr. à 4 hrs.

255, rue Sherbrooke Est, MONTREAL Tel. EST 5684.

The Quebec Montreal & Southern Railway Co'y

HORAIRE

(Corrigé le 1er Octobre, 1922)

HEURE SOLAIRE

Trains passagers départ de St-Hyacinthe

Pour SOREL et stations intermédiaires:

2.20 P.M., tous les jours, Ex. Samedi et Dimanche.

2.50 P.M. Samedi seulement.

Pour IBERVILLE JCT., et NOYAN JCT., et stations intermédiaires:

3.00 P.M., tous les jours, Ex. Dimanche.

A. L. CURRIE, Surintendant N. J. FERGUSON, Agt Gen'l Pass.

L. J. BOURBEAU, Agt, St-Hyacinthe.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

HEURES DU DÉPART DES TRAINS

*9.50 a.m., *5.44 p.m., *9.48 p.m.—Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Québec par le Pont excepté le samedi.

*5.42 a.m., *7.13 a.m., *10.40 a.m., *2.30 p.m., *5.28 p.m., pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield; pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 9.00 a.m. et 8.15 p.m.

c 8.00 p.m.—Local pour Montréal.

HEURES DE L'ARRIVÉE DES TRAINS:

*9.50 a.m., *1.30 p.m., *5.44 a.m., *9.48 p.m.

—De Montréal, Toronto, des Etats-Unis et de l'Ouest.

* tous les jours; x tous les jours, dimanches exceptés; c dimanches seulement.

Le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination. Service de wagons-lits fait sans charge et avec promptitude.

Pour billets et renseignements adressez-vous à Ernest O. Picard, 35 rue Laframboise ou à J. P. LAZURE, chef de gare.

Une annonce dans La Tribune a toujours porté profit. Pourquoi ne pas annoncer dans ce journal?

MACDONALD'S CROWN

TABAC NOIR A CHIQUER

2 PALETTES POUR 25¢ Le Tabac avec un cœur

BILAN PARTIEL D'UN INVENTEUR

Le Dr. Fournier, de St-Ayacinthe, a fait autant d'inventions dentaires transcendantes en 20 ans de pratique qu'aucun dentiste de l'Amérique du Nord.

Principales découvertes

- Acaine** : anesthésique local aussi inoffensif que transcendant.
- Pyorrhéol** : poudre à dents merveilleuse.
- Poudre antiseptique** : prépare un liquide spécial pour différents usages médicaux. Ce liquide est souverain dans plusieurs cas d'infections.
- Aristoline** : isolant indispensable pour plombage de dents.
- La vis dentaire** : une bénédiction dans bien des cas de prothèse.
- Mercuryphil** : pour les alliages dentaires.
- Mercurycid** : oxidant du mercure.
- Pastilles du Dr. Fournier** : contre pyorrhée alvéolaire (Scorbut).
- Poudre adhésive** : pour retenir dentiers au palais.
- Liquide analgésique. Crayon anesthésique. Bétol** : liquide et poudre, pour canaux dentaires. **Déodorine** pour pulpes infectés. **Sulfol**, pour canaux dentaires. **Localidol** : pour localiser la douleur dentaire, Etc., Etc.

Toutes ces inventions et autres sont en usage aux bureaux du Dr. J.-N. Paul Fournier et dans 12 autres bureaux similaires des plus considérables de la Province, en dehors du district de Saint-Hyacinthe.

UNIQUE AU MONDE !

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 à 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la Prothèse complète en une seule séance.

Bureaux du Dr. J.-N. Paul Fournier St-Hyacinthe
TEL. 40

Cultivateurs et Presseurs de Foin

La Loi Fédérale 8-9 George V — Chapitre 30 — Amendant l'inspection et la vente de tout foin et Paille pressés — En Force le 24 Mai 1918 — Articles 340 f-740 g.

Tout presseur de foin e- de paille aussi bien que tout Cultivateur pressant son propre foin et paille est obligé d'attacher à chaque ballot de foin ou de paille une étiquette ayant pas moins de 3 pouces de longueur par 1 1/2" de largeur — avec ses noms et adresse, lisiblement écrits ou imprimés et la Pesanteur de tels Ballots de foin ou de paille.

Ces étiquettes seront attachées de manière à ce qu'elles ne se perdent pas. Aucun Vendeur ou Presseur de foin qui manque d'attacher cette étiquette à chaque Ballot de Foin ou de Paille tel que prescrit par cette Loi — sera sur conviction sommaire passible d'une amende de \$5.00 pour chaque offense.

Comme Directeur de l'association des Commerçants de foin du Canada pour le district de St-Hyacinthe, Qué., j'ai accepté de prendre le dépôt de ces Etiquettes approuvées par le Département de l'agriculture. Et je suis en mesure de faire la livraison sans délai. Présentez-vous à mon bureau et livraison en sera faite.

Je dois avertir chacun que vous aurez des Inspecteurs à vos Trousses pour faire observer cette Loi et Gare aux Négligents.

J'ai aussi un char de Broche à foin acheté avant la Hausse et je pourrai vous servir à des prix relativement bas,

Arthur S. COMEAU St-Hyacinthe, Qué.
Phone No 384 Office
Maison Soir 575 15 rue Laframboise, Bloc Sauvé.

CAMILLE HUBERT
Té1. 395

WILFRID DUPONT
Té1. 643

HUBERT & DUPONT MARCHAND DE

Grains et Farine, Foin et Paille
GROS ET DETAIL

ST-HYACINTHE, P. Q.

Té1 Bell
MAGASIN 27

Coin des rues
ST-ANTOINE et MONDOR

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis. C'est un journal sur lequel on peut compter, il est véridique, il ne vous trompera pas, il n'indultra pas vos amis en erreur.

Avez-vous annoncé dans La Tribune? Faites-le et vous serez étonné des résultats.

Pourquoi ne vous abonnez-vous pas à la Tribune?

Tribune pédagogique

LA MÉTHODE INDUCTIVE.

Parlons donc de cette méthode basée sur l'un des grands procédés généraux de la méthode, l'analyse. Elle est si nécessaire qu'on ne peut jamais la négliger : elle est le compagnon obligé de tout maître avisé et prudent.

La méthode inductive (in, dans, et ducere, conduire) est celle qui consiste à faire trouver à l'enfant ce qu'on veut lui enseigner, en provoquant et en guidant ses propres efforts, du connu à l'inconnu, du facile au difficile, à le mettre, en un mot, sur la voie des découvertes qu'il peut faire lui-même, au moyen de la recherche et de la réflexion.

Nous disons encore qu'il s'agit de faire trouver à l'enfant ce qu'on veut lui enseigner : c'est déjà dire que la leçon basée sur l'induction et l'analyse doit être une leçon active, il en faut toujours revenir là. Mais aussi entendons nous bien par là qu'il est des notions, des vérités que l'élève ne saurait trouver lui-même, surtout s'il s'agit de jeunes enfants : de plus, ce système, si excellent soit il, employé trop à la lettre, même avec les enfants plus avancés, serait trop souvent trop ardu pour eux, rebutant même et ferait perdre en pure perte un temps précieux, soit au maître, soit à l'élève. C'est qu'une méthode seule ne peut se suffire à elle-même si elle n'a pas sa contraire et sa confirmation : d'autres exercices de contrôle, d'application sont nécessaires, et nous en parlerons en traitant de méthode déductive ou interrogative, mais plus tard.

Il est bien des cas de dire où trouver doit se dire en pédagogie retrouver : et c'est un exercice non moins profitable de recherche et de réflexion ; mais trouver n'en garde pas moins son utilité certaine pour le développement de l'intelligence et pour celui de l'initiative personnelle, si nécessaire dans la vie.

Supposons qu'on est à une leçon de grammaire. Avant d'énoncer la règle où je veux arriver, je commence, n'est-ce pas, par prendre des exemples et j'écrirai :

Cet arbre est vert ;

Ces étoffes sont vertes ; etc.

IL N'A PLUS DE RHUMATISME

Depuis qu'il a pris du "Fruit-a-tives", ce Merveilleux Médicament à Base de Fruits

TIROIR POSTAL 128, PARSBORO, (N.E.)
"Je souffris cinq ans de rhumatisme. "Je pris des remèdes, je consultai des médecins, mais le rhumatisme revint toujours.

En 1916, je lus dans une annonce que le Fruit-a-tives arrêta net le rhumatisme. J'en pris alors pendant six mois et je n'ai plus eu de rhumatisme depuis".

JOHN E. GUILDERSON.
50c. la boîte : les 6, \$2.50. Boîte d'essai, 25c.

Chez tous les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-tives. Limitée, à Ottawa, Ont.

Je ferai constater qu'arbre est du masculin et du singulier et que l'adjectif vert qui le qualifie est aussi au masculin et au singulier ; qu'étoffes est du féminin et du pluriel et que vertes est du même genre et du même nombre. Je multiplierai ces exemples qui tous donneront lieu à des constatations semblables. Il paraîtra vite évident qu'il n'y a pas dans le fait ainsi relevé une simple coïncidence, mais bien l'application d'un principe, que, comme conclusion, j'énoncerai finalement en termes définitifs.

Ce simple exemple nous prouve que la méthode inductive est certes un raisonnement qui, de l'observation des cas particuliers, conclut à une règle générale, des faits aux lois, des conséquences aux principes. Il nous prouve aussi que l'induction repose sur l'observation, extérieure ou intérieure, et sur l'expérimentation, qui consistent dans l'examen méthodique et complet des phénomènes. L'observateur ne tient note des faits qu'à mesure qu'ils se présentent ; l'expérimentateur, au contraire, crée les phénomènes, les provoque et les fait apparaître dans des circonstances bien déterminées.

Cette méthode a donc beaucoup de valeur ; elle donne des conclusions certaines, parce qu'elle repose sur des observations nombreuses et variées, parce qu'une identité parfaite est constatée entre ces observations et parce qu'on ajoute naturellement : il en est de même des autres cas de la même espèce qui n'ont pas été encore observés.

N'est-ce pas légitime? Certes oui, car l'induction repose sur un principe premier : "Une cause nécessaire, dans les mêmes circonstances, doit toujours produire les mêmes effets".

PROF. J.-E. PAQUIN

Le marché monétaire

Baisse sensible du taux de l'intérêt sur les obligations

La Province d'Ontario emprunte \$20,000,000 aux Etats-Unis au taux de 5.19% courtages compris.

La ville de Hamilton emprunte \$500,000 au Canada au taux de 5.37% courtages compris.

La petite municipalité de la Pointe-Claire vend des obligations 5% au-dessus du pair.

Le gouvernement des Etats-Unis offre au pair \$500,000,000 d'obligations imposables 4 1/2 à 30 ans, et il reçoit en quelques heures des souscriptions pour près de deux milliards.

La ville d'Ottawa obtient de ses obligations 5% un prix qui équivaut à un taux d'intérêt de 5.31% tous courtages compris.

La Commission scolaire de Montréal met en vente un emprunt à 5 pour cent seulement, et tout indique que cet emprunt sera souscrit au prix net de 5 1/4 à 5.30 pour cent.

Voilà, pris au hasard, quelques-uns des derniers événements financiers au Canada et aux Etats-Unis.

Et nous sommes à l'époque où les banques ont coutume de rentrer leurs fonds pour financer le mouvement des récoltes.

Si vous avez en portefeuille des valeurs échéant d'ici à une couple d'années, vous avez donc intérêt à les revendre tout de suite pour des valeurs à plus long terme rapportant de 5 1/4 à 7 pour cent.

N'attendez pas à l'échéance pour employer vos fonds : dans l'intervalle, l'intérêt des bonnes valeurs à revenu fixe sera probablement tombé à 5 1/4 ou même 5 pour cent.

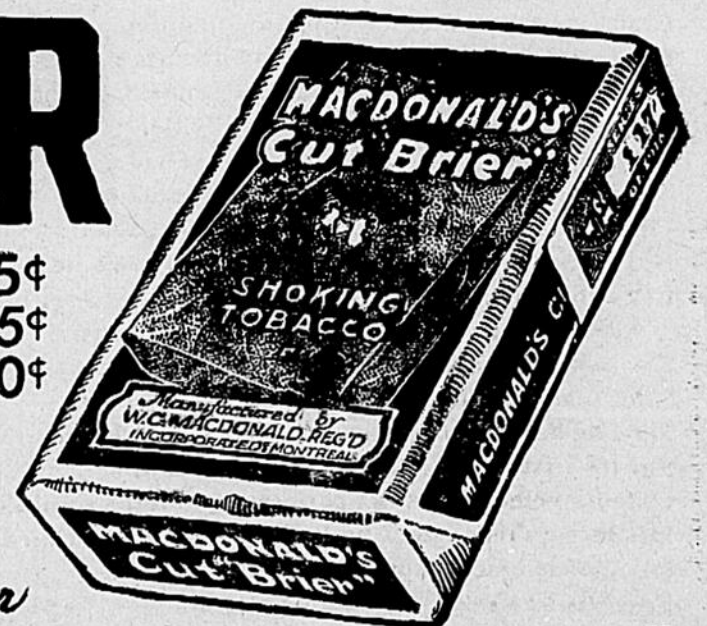
(LA RENTE.)

Propriété à Vendre

Déménageant à Montréal, M. Eugène Brais vendra sa propriété, No 69 de la rue S.-Antoine, à des conditions faciles, qu'il fera connaître à un acheteur sérieux. J. N. O.

MACDONALD'S BRIER

1/2 lb. Paquets — 15¢
1/7 lb. Paquets — 25¢
1/2 lb. Boite — 80¢



Le Tabac avec un cœur

Vivants, Pensez Aux Morts

Suite de la page 1.

encore plus au Cœur divin ; car Dieu aime ces âmes avec une intensité qui fait pâlir tous les amours. Ce sont ses enfants que l'incendie dévore et ses pieds sont cloués au sol, ses bras paralysés : l'heure de la miséricorde est finie. Qui comprendra l'intérêt qu'il leur porte ! Etudions les sentiments de son Cœur.

Notre-Seigneur avait promis à sainte Thérèse de délivrer, lors de la première messe qui serait dite au monastère qu'elle fondait à Valladolid, l'âme de Bernardin de Mendoza, grand bienfaiteur du Carmel. Comme le nouveau couvent tardait à s'ouvrir, le divin Maître vint lui-même stimuler sa servante : "Hâte-toi donc, ma fille, cette âme souffre tant !"

Et cet intérêt du Cœur de Jésus en faveur des âmes, ne le retrouvons-nous pas dans cette page de la vie de sainte Marguerite-Marie ! "Notre-Seigneur, écrit-elle, me dit qu'il me donnait aux âmes du purgatoire, toute cette année 1683, pour leur faire tout le bien que je pourrais." Et pour répondre à des désirs dont elle connaissait toute l'intensité, la sainte se livra à une vie d'expiation qui fait frémir notre mollesse, notre lâcheté.

Un associé du Cœur de Jésus ne peut se désintéresser du soulagement des âmes du purgatoire. Il doit avoir à cœur leur délivrance et payer généreusement de sa personne.

o o o

Que faire ?

Utiliser le meilleur moyen d'intercession, le sacrifice de la messe et la communion qui en est le complément ; s'imposer quelques sacrifices et faire le chemin de la croix.

Cette dernière pratique, que l'Église a enrichie d'indulgences, est-elle aussi en honneur que jadis ? Plus d'un parmi nous mériterait peut-être la leçon que Notre Seigneur fit à la vénérable Marie d'Antigna. Longtemps cette religieuse s'était imposée la pratique journalière du chemin de la croix pour le soulagement des trépassés. Mais sous différents prétextes elle l'avait abandonnée. Une compagnie, décédée depuis quelque temps, lui apparut et se plaignit tristement à elle en lui disant : "Ma sœur, pourquoi ne faites-vous plus le chemin de croix pour les âmes du purgatoire ? Vous aviez coutume auparavant de nous soulager chaque jour par ce saint exercice ; pourquoi nous priver de ce secours ?"

Durant ce mois des morts revenons à la pratique du chemin de croix et, dans le cours de la semaine ou le dimanche après-midi, si nous venons méditer les souffrances de Notre Seigneur et leur offrir en faveur des défunts, nous trouverons un grand profit pour nous mêmes à plaider devant Dieu la cause de ses amis. Car, rappelons-nous que le meilleur moyen d'éviter pour nous-mêmes le purgatoire et d'y demeurer fort peu, c'est d'avoir de notre vivant un soin particulier de soulager les défunts. "La bonté divine, disait saint Paul de la Croix, fera en sorte que nous ne manquions pas de secours après notre mort, si, pendant, la vie, nous avons eu soin de nous intéresser à ces âmes qui souffrent tant."

Personne n'a plus d'espérance d'éviter le purgatoire que celui qui travaille à en tirer les autres. Vivants, pensez aux morts.

L. BONCOMPAIN, S. J.

Prions pour les souffrants de l'an delà

C'était un gouffre noir, immense, plein de flammes...
 Dans les vagues de feu roulaient, roulaient des âmes...
 Je les voyais passer, semblables à ces fleurs
 Des grèves que, sans bruit, les flots ensorceleurs
 Emportent chaque fois qu'ils touchent la falaise.
 O malheureux noyés ! les flots de la fournaise
 Implacables, silencieux dans leur remous,
 Sans fin les poursuivaient de leurs baisers jaloux !
 Un ciel sombre brûlait, pesait sur cet abîme,
 Et j'entendis soudain cette plainte unanime
 Dont l'écho répéta les douloureux accents :
 ((Vers tes fils exilés, Seigneur, descends, descends !))
 Alors un rayon pur naquit au ciel livide,
 Et je vis poindre là, et brillant dans le vide,
 Irradiant le gouffre, une hostie...astre blanc,
 Dont le disque à mes yeux grandit, étincelant ;
 Et j'entendis encore le chœur des voix humaines :
 Elles chantaient : ((Salut ! soleil de nos domaines !))
 ...Et l'abîme roulait toujours, puissant brasier,
 Les mobiles ardents de son flot justicier,
 Entraînant, submergeant les âmes prisonnières...
 Mais de l'astre tombaient des gerbes de lumières
 Sur les tristes passants, sur les vivants noyés,
 Et leurs vêtements noirs paraissaient moins souillés
 Dès lors qu'ils avaient bu la flamme douce et claire
 De l'hostie émergeant sur ce ciel de colère...
 Et je vis s'exhaler de l'abîme attiédi,
 Tel un nuage blanc vers l'heure de midi,
 Un vol de bienheureux qui s'échappant des flammes
 Se fondit aussitôt en ce soleil des âmes,
 Tandis que résonnait dans l'ombre un cri vainqueur :
 ((O Christ, nous bénissons ton Hostie et ton Cœur,
 Ils sont notre rosée, ils sont notre victoire !))
 Je m'éveillai ! J'avais rêvé du Purgatoire.

Carnet de l'Ange Gardien

BAISSE de L'INTERET - EMPLOI des FONDS

On lit dans le dernier numéro de l'Information, l'excellente feuille financière publiée à Montréal :

"On dit que la ville de Montréal va contracter un emprunt pour faire face à ceux qui viennent à échéance et qu'elle se propose de ne payer que le 4 1/2 pour cent, ce qui lui permettra de réaliser une économie en fait de paiements d'intérêts. Mais le fait que la ville envisage la possibilité de trouver actuellement de l'argent à 4 1/2 pour cent, n'est-il pas une preuve évidente que les obligations à longue échéance rapportent en moyenne du 5 1/2 pour cent ? constituent d'excellents paiements ?"

De prime abord, l'idée qu'une ville canadienne pourrait actuellement emprunter à 4 1/2 % fera sourire. On ferait bien cependant de se rappeler que les emprunts publics, aux Etats-Unis, se placent maintenant au taux d'intérêt de 4 à 4 1/2 %, et que Montréal jouit maintenant à New-York d'un crédit qui lui permettrait de bénéficier des meilleurs taux. Le rétablissement complet du change canadien à New-York a ouvert toutes grandes au capital américain les portes du Canada, et

forcément le prix de l'argent sur notre place tend à baisser. Ottawa, ville de 80,000 âmes seulement, vient d'emprunter au taux de 5.31, tous frais compris.

Les épargnants et capitalistes qui ont en portefeuille des valeurs à court terme seraient donc sagement avisés de les échanger au plus tôt contre des valeurs à 5 1/2, 6 ou 7 % à une plus longue échéance. En attendant à l'échéance pour remployer leurs fonds, ils s'exposent à une perte d'intérêt considérable. La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée), de Montréal, Québec et Ottawa, leur facilitera ces échanges au moyen des nombreuses valeurs qu'elle offre en vente.

Cette maison a des correspondants dans presque toutes les paroisses de la province de Québec. On peut aussi écrire directement aux bureaux principaux, qui sont :

MONTRÉAL, Immeuble Versailles.
 QUÉBEC, Immeuble de la Banque Nationale.
 OTTAWA, 224, rue Gulgues.

BIOGRAPHIE

Suite de la page 1

Chassang, ancien maître de la cathédrale d'Avignon, professeur de musique à Genève en Suisse, lui écrivait : "Quant à vos accompagnements grégoriens, ils sont des décorateurs di-crets qui mettent bien en relief la méthode ecclésiastique, sans la voiler et la réduire au second plan, comme cela arrive bien des fois. Ils peuvent aller de pair avec ce qui s'est fait de meilleur jusqu'ici. Ils joignent la science, le goût, au respect dû à l'antique mélodie. Ils ne peuvent qu'être très utiles aux organistes. Très accessibles, ils leur permettront de faire entendre des accompagnements dignes de nos belles mélodies médiévales et leur tenir de modèles, le jour où ils voudront agrandir leur..."

Ces appréciations sont plus que suffisantes pour recommander à tous nos musiciens canadiens ce beau travail de notre compatriote l'abbé Forest.... Tous voudront se le procurer à l'adresse suivante :

Les Servantes de Jésus-Marie, B. B. Nazareth Rimouski, P. Q. et aussi chez tous les principaux libraires de Québec et de Montréal. Prix \$1.00.

Le retour à la terre

LE COMTE DE HULL

Les derniers développements.— Comment se fondent de nouvelles paroisses.

EMPARONS-NOUS DU SOL

Nous continuons aujourd'hui la revue des progrès accomplis dans nos régions de colonisation durant la dernière décade.

LE COMTE DE HULL

BASKATONG.— (Saint-François-Xavier)— La mission de Baskatong, située à 36 milles de Maniwaki est une desserte de cette paroisse. Elle a été fondée en 1900. Le village est bâti dans le nord du canton de Baskatong, sur le VIIème rang, non loin des bords de la rivière Gatineau.

La population actuelle comprend une trentaine de familles. On y trouve un certain nombre de lots disponibles sur les rangs situés au nord-est du lac Baskatong. Le terrain est, en général, accidenté. Les nombreux lacs de ce canton sont poissonneux.

Il y a deux chutes d'eau sur la rivière Gatineau qui pourraient

être utilisées avec avantage ; l'une d'elle est considérable.

BLUE SEA-LAKE.— (Saint-Félix)— La mission de Saint-Félix a un curé résidant depuis 1919. On y trouve une population de 255 âmes. Le village se trouve situé à l'extrémité sud du lac Mer Bleue, entre les rangs VI et VII du canton de Bouchette, à 1 mille environ du chemin de fer Canadien Pacifique. Quelques lots sont encore disponibles.

Un bon nombre de lots propres à la culture se trouvent dans le canton de Church, situé à l'est de Blue Sea Lake.

C'est un endroit tout à fait favorable à l'élevage des troupeaux de moutons et de chèvres, à cause des montagnes qui s'y trouvent.

BOIS-FRANC.— (Saint-Boniface)— La paroisse est comprise dans le canton d'Egan. Elle est située à 3 milles de la gare de Maniwaki, sur le parcours du chemin de fer Canadien Pacifique ; l'église est construite entre le 4ème et le 5ème rang du canton d'Egan. Cette mission fondée en 1879, a un curé résidant depuis 1914. La population actuelle est de 578 âmes. Un certain nombre de lots assez avantageux pour la culture, sont disponibles. La localité est belle. Plusieurs familles de colons pourraient s'y établir.

Il se trouve dans la paroisse deux chutes d'eau sur la rivière Gatineau. Un moulin à scie et une fromagerie sont établis au village. Plusieurs terres, en partie défrichées, sont à vendre.

BOUCHETTE.— (Saint-Gabriel) Cette paroisse est située dans le canton de Bouchette, à 6 milles de Burbiage, la station la plus rapprochée du chemin de fer Canadien Pacifique, sur la rive droite de la rivière Gatineau.

La paroisse de Saint-Gabriel-de-Bouchette a été érigée civilement en 1906. Elle comprend une partie des cantons de Bouchette, de Cameron et de Wright. On y trouve une population de 1,425 âmes. Plusieurs lots appartenant à la Couronne sont encore à vendre dans les rangs III, IV et V, du canton de Cameron. Le terrain est généralement montagneux. C'est un endroit très propre pour l'élevage des moutons, etc. Plusieurs terres en partie défrichées, sont à vendre.

MONTCERF.— (Sainte-Philomène)— Cette paroisse, fondée vers 1901, est située à 15 milles de Maniwaki, terminus actuel du chemin de fer Pacifique Canadien. La paroisse est comprise dans la municipalité du canton

d'Étan, érigée par arrêté-en-conseil du 2 septembre 1880. Elle comprend aujourd'hui une population de 1,278 âmes. L'on trouve encore, dans le canton d'Egan, des lots disponibles sur les rangs VI, VII, VIII, IX et X et dans le canton de Lytton, sur les rangs I, II, III, IV, V et VI.

Quelques terres, en parties défrichées sont à vendre.

La paroisse possède une église, une académie de garçons, 6 écoles, une fromagerie, 3 moulins à scies, etc.

RIVIÈRE-JOSEPH.— (Sainte-Famille)— Paroisse fondée en 1908, dans le canton d'Aumond et de Sicotte et dépend de la municipalité d'Aumond. On y trouve une population de 800 âmes, une église, une école, des magasins, un moulin à scies, etc. Un certain nombre de fermes, en partie défrichées sont à vendre.

Plusieurs lots sont encore disponibles sur le rang VI du canton d'Aumond.

Les terrains, généralement bien boisés, renferment beaucoup de brûlés. C'est un pays un peu montagneux propre à l'élevage des animaux.

SAINT-RAPHAEL.— (B. de P. "Messines")— Cette paroisse comprise dans le canton de Bouchette, est agréablement située à quelques arpents seulement du chemin de fer qui passe à cet endroit, après avoir longé le lac Mer Bleue. La mission, fondée en 1907, compte une population de 912 âmes ; elle a un curé résidant depuis 1909.

Il y a encore un certain nombre de lots à prendre dans la partie nord-est du canton de Bouchette.

Les personnes qui désirent se procurer des brochures sur la Colonisation, peuvent s'adresser au Département de la Colonisation à Québec, ou à Monsieur J. E. Rober, au No. 82 de la rue St-Antoine, à Montréal.

ARMAND DE VAL-JOLI

St-Césaire

SOUVENIR DES FÊTES DU CENTENAIRE

Nos fêtes du centenaire ont eu un réel succès ; le souvenir en restera impérissable dans l'âme et le cœur de tous ceux qui y ont pris part, à quelque titre que ce soit. Mais pour que ce souvenir demeure plus vivace, et qu'il soit un rayon lumineux dans l'existence qui s'achève, des vieillards qui y ont pris part ; pour qu'il ne palisse jamais, dans l'âme des adolescents qui ont vu se dérouler une fête si rare et si belle ; pour qu'il reste une vision douce et consolante dans le cœur des petits qui y ont assisté, on a cru plaisir à tous, en formant le projet d'imprimer un album souvenir. Dans ces pages rédigées avec soin, le lecteur pourra revivre heure par heure, cette journée mémorable dans l'histoire de St-Césaire. Le programme des fêtes y sera inclus, ainsi que les discours prononcés au dévoilement du monument et au banquet. Plusieurs photographies insérées dans ces pages, les rendront plus attrayantes encore. A part cela, éphémérides des principaux faits dont notre village a été le théâtre durant sa première grande étape. Le tout sera donc un album intéressant et rempli de souvenirs pour tous ; enfants de la paroisse, citoyens actuels, parents ou amis, et tous ceux qui ont pris part à la célébration de cette grande fête de famille.